



Qui l'aura ? Qui ne l'aura pas ?

A ce moment de l'année, traditionnellement, les enfants se lancent joyeusement dans la chasse aux œufs de Pâques, toujours très fructueuse !

Les Salariés de Gfi, quant à eux, vont devoir partir à la pêche aux augmentations de salaire et aux PO (les Primes d'Objectif concernent environ 800 Salariés) !

Beaucoup d'entre eux, hélas, en reviendront bredouilles !

Retour sur la campagne 2012 (cf. statistiques présentées par la Direction aux Syndicats, lors des réunions NAO de février et mars 2013, sur la base de l'effectif permanent = présent toute l'année 2012) :

- **augmentations de salaire réservées à 49% de l'effectif** de l'UES (20 points de moins qu'en 2011 !) pour un montant de 4% (en moyenne), et de fortes disparités :

| | augmentation moyenne | % effectif augmenté |
|------------------|----------------------|---------------------|
| NORD | 4,7% | 57,1 % |
| IDF | 4,3% | 43,2 % |
| Progiiciels | 3,9% | 48,6 % |
| SUD-OUEST | 3,9% | 65 % |
| IP | 3,8% | 55,3 % |
| Rhône-Alpes | 3,8% | 46 % |
| Grand-Ouest | 3,7% | 40,4 % |
| Méditerranée | 3,5% | 52,9 % |
| EST | 2,5% | 54,5 % |

Comment expliquer de telles disparités régionales et par entité alors que le dogme en vigueur est celui de l'augmentation au seul mérite individuel ?

Serait-ce parce qu'il y a plus de soleil à TOULOUSE, que « les gens du NORD ont dans les yeux le bleu qui manque à leur décor » ou qu'il fait vraiment très froid dans l'EST ? ...

- pour les PO, « pas de surprise », ce sera (en moyenne) 40% du montant cible inscrit dans les avenants, comme en 2011 : belles empoignades en vue pour ceux qui réclameront leur dû à la Direction, et que la **CFE-CGC** assure de son soutien actif ! Qu'on se le dise ...

Et la campagne 2013 ?

Alors que le PDG rêve tout haut (cf vidéo BFM TV, LE REVENU...) d'atteindre un Milliard d'Euros de chiffre d'affaires puis de lancer l'expansion internationale du Groupe Gfi, les Salariés sont priés de se serrer la ceinture en se partageant 1% d'augmentations exclusivement individuelles (Qui l'aura? Qui ne l'aura pas?) alors même que la règle du «travailler tous ensemble» leur est imposée à tout instant et en tout lieu !

La **CFE-CGC** déplore l'attitude de la Direction qui, de façon immuable, s'accroche à une politique salariale ultra-individualiste génératrice d'injustices flagrantes !

Une telle situation, source de frustrations et de stress auprès des Salariés, installe durablement un climat délétère et contre performant.

La Direction ayant, une fois de plus, rejeté en bloc toutes les propositions de la **CFE-CGC** (les a-t-elle seulement bien lues?) parmi lesquelles l'introduction d'un soupçon de mesures salariales collectives, nous avons pris l'initiative, avec le soutien de notre Fédération syndicale FIECI CFE-CGC de publier le 21 mars, un **COMMUNIQUE de PRESSE**(cf. page 3, ci-après) en forme d'avertissement à la Direction, faisant état de la situation interne et de ses blocages!

Tant il est vrai que le jeu du « Qui l'aura ? Qui ne l'aura pas ? » a vraiment trop duré !

Le saviez vous ?

135 Salariés de l'UES ont vu leur salaire revalorisé du fait de l'augmentation au 1^{er} février 2012, des minima SYNTEC (environ 1,2%).

Se faire « rattraper » par les minima n'est jamais bon signe !

Si vous êtes dans cette situation, prenez contact avec un de nos représentants pour un examen approfondi de votre situation salariale et l'élaboration d'actions visant à réclamer fermement une sérieuse révision salariale, le cas échéant !

486 salariés de l'UES n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis plus de 3 ans, parmi eux, 100 pour qui la situation s'éternise depuis plus de 6 ans dont 40 depuis plus de 8 ans !

Si vous êtes dans cette situation, ne restez pas isolé et prenez contact avec nos représentants : il y a certainement quelque chose à faire !



Mutuelle : quelle bonne nouvelle !

Relance n°1

Se reporter à notre lettre n°162 du 27 février 2013

Dans sa note (non datée) jointe au bulletin de paie de janvier 2013, le Directeur des affaires sociales et de la gestion opérationnelle des ressources humaines, annonce aux Salariés : «**pour un salaire mensuel inférieur ou égal à 3000 euros bruts, le montant de l'augmentation [de la cotisation mutuelle] est de 3 centimes par mois....**».

Eu égard à la haute fonction du Directeur signataire, et à la diffusion à 6700 exemplaires de ladite note, ce ne peut être que du bon pain !

Alors, Salariés, vérifiez sans tarder, le montant prélevé en janvier, février, puis mars 2013 (bulletin de paie : rubrique « mutuelle TA ») et réclamez à la Direction le trop perçu éventuel par rapport aux 3 centimes mensuels annoncés !

Elections CE et DP du 19 mars 2013 dans Gfi-BUS : la CFE-CGC confirme sa représentativité !

C'est fait ! La CFE-CGC signe une belle victoire avec 11% de représentativité et installe 2 de ses représentants au CE de Gfi-BUS, filiale de Gfi Informatique où sont regroupés les 460 Salariés ex-Thales-Services qui ont rejoint le Groupe Gfi depuis le 15 octobre 2012.

Tous les Syndicats qui avaient déposé des listes de candidats ayant également acquis leur représentativité, se retrouveront ensemble - **CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT** - autour de la table des négociations pour aborder l'épineux dossier de la migration du statut social Thales vers celui de Gfi : **changement de Convention Collective** (Syntec à la place de la Métallurgie) et remplacement des acquis produits par les **nombreux accords d'entreprise Thales** encore en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013 !

Il y a du pain sur la planche et la CFE-CGC tiendra toute sa place dans cette négociation difficile aux enjeux très importants.



PSYA est revenu !

Le mois dernier nous avons lancé un appel amical à PSYA, le Cabinet d'expertise chargé de réaliser le diagnostic RPS (Risques PsychoSociaux) dans le Groupe Gfi, car nous étions sans nouvelles de l'avancement de ses travaux qui abordent la dernière ligne droite du projet !

PSYA est donc revenu et une réunion du COPILRPS (Représentants des Salariés et de la Direction) est planifiée pour le 12 avril prochain .

Nos attentes sont immenses !

PSYA parviendra-t-il à **dépasser l'analyse statistique** des données récoltées sur le terrain pour nous **présenter une véritable analyse stratégique** visant à produire une **explication des constats enregistrés à travers le questionnaire et les entretiens** ?

Sera-t-il en mesure de nous **fournir l'arbre des causes des maux bien connus**, rencontrés par les Salariés de Gfi ?

Saura-t-il mettre en lumière **les interactions entre le « système Gfi » et ses acteurs** ? Mesurer le poids des **choix organisationnels sur le type de management à l'œuvre** ? Etablir les relations de causes à effet entre les **choix stratégiques imposés par la gouvernance de Gfi et les situations observées** ainsi que les facteurs de risques inhérents voire récurrents (exemple : l'intercontrat) ?

A défaut de quoi, les éventuelles préconisations que le « **docteur PSYA** » pourrait proposer, risqueraient de ressembler à celle du médecin de Molière, « votre foie » étant la seule réponse offerte à tous les symptômes pourtant les plus divers soumis à sa réflexion.

Bien entendu, nous n'en sommes pas là et restons confiants à cette heure !

La CFE-CGC est à votre disposition !

Vous vous sentez perdu dans l'organisation complexe du Groupe Gfi ? Atteint du syndrome « lost in the matrice » ? Vous avancez en âge ?

Vous êtes en inter-contrat ? Votre manager refuse de vous former ? Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos activités professionnelles ? Vous vous posez des questions ?

Vous êtes peut-être en danger, mais vous ne le savez pas...

Un réflexe : rencontrez vos délégués syndicaux et représentant de la section syndicale CFE-CGC ! Avec leur soutien et leurs conseils, vous mettrez en place des solutions pour défendre vos droits et vos intérêts !

Alina TORTOCHAUT : Délégué Syndical Central UES GFI
06 83 09 41 92 / 01 41 27 09 55

Olivier YERLE (Gfi Prociels) : 06 70 76 38 06

Pierre ROI (Gfi IP) : 06 81 26 07 63

Bruno DAVID (Gfi IP) : 06 60 99 28 16

Benoît WENK (Gfi Informatique EST) : 06 61 13 11 93

Alain GUILLOU (Gfi Informatique Sud-Ouest) : 06 84 95 36 59

François LECLUSE (Gfi Informatique Rhône-Alpes) : 07 80 02 68 59

Michaela ALEXANDRESCU (ADELIOR France) : 06 89 64 39 93

Claude CAYE (Gfi-BUS) : 06 84 96 54 64

COMMUNIQUE DE PRESSE **CFE-CGC** du 21 mars 2013



La voix des sections syndicales CFE-CGC
dans les sociétés relevant du Syntec

Gfi Informatique : la CFE-CGC déplore des NAO « peau-de-chagrin » !

Les **NAO** ont démarré le 19 février 2013. La **CFE-CGC** a proposé 3 axes principaux sur les salaires : **un socle d'augmentations collectives** (traduisant la volonté du Groupe de faire travailler les Salariés « tous ensemble ») complété par **un étage d'augmentations individuelles** (basées sur des critères transparents) **et des mesures de rattrapage pour les Salariés non augmentés depuis plus de 2 ans.**

La **CFE-CGC** réclame également la **remise à plat des formules de calcul des rémunérations variables sur la base d'indicateurs clairement définis et accessibles par chaque salarié à des fins de vérification.**

Au cours de la 2^{ème} réunion du 11 mars 2013, la Direction a annoncé que les **augmentations de salaires pour 2013** seraient exclusivement individuelles et confinées dans un **budget de 1% de la Masse Salariale !**

La **CFE-CGC** déplore l'attitude d'une **Direction qui fait le grand écart entre une « ultra visibilité » médiatique et un discours d'autosatisfaction où les résultats 2012** sont qualifiés par le PDG Vincent ROUAIX lui-même de « *Très bon exercice qui confirme la pertinence de la stratégie* » **et une politique salariale « peau de chagrin »** pour 2013 !

Le **crû 2013 s'annonce donc pire que celui de 2012** où déjà, moins d'un salarié sur deux a été augmenté d'un montant moyen en diminution constante depuis 2010 avec des rémunérations variables fortement amputées !

La 3^{ème} réunion de NAO est prévue le 8 avril 2013 : si la Direction devait camper sur ses positions, elle prendrait le risque d'une **très forte démotivation des Salariés**, dont les **conséquences négatives pourraient peser très lourd sur l'ambitieux plan de développement du Groupe Gfi.**

Contact : Alina Tortochaut
Délégué Syndical Central CFE-CGC
06 83 09 41 92

FIECI CFE-CGC standart : 01.42.46.33.33 – 35 Rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris – www.fieci-cgc.org